Image not found or type unknown

Droit de travailler ailleurs ?

Par **Barbarata**, le **14/07/2008** à **17:57**

Bonjour,

Je suis serveuse et mon patron m'a imposé des vacances seulement pour le mois d'aout. J'ai essayé de négocier pour le mois d'octobre ou autre mais il n'a pas voulu.. Or, j'aimerai travailler le mois d'aout. Ai-je le droit de travailler pendant un mois dans une autre entreprise ?

Merci de me répondre.

Cordialement, Barbara.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés